

N°1/2026 Janvier

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient...

Le monde ne “dérage” pas par accident. Nous basculons dans un changement d’époque : le droit recule, la force avance, et ceux qui dominent imposent leur agenda sans être inquiétés. Ce retour de la loi du plus fort n’est pas seulement un sujet de géopolitique. C’est une mécanique qui finit toujours par atterrir ici, dans nos vies, nos fiches de paie, nos services et nos conditions de travail.

Le Venezuela en est un exemple révélateur. Sanctions, pressions, ingérences politiques : une grande puissance a décidé qui était “légitime”, au nom de la démocratie. Personne n’est dupe. Derrière les discours se cachent les ressources, le pétrole et les intérêts stratégiques. Plus grave encore, une règle s’installe : **certains peuvent violer les principes qu’ils prétendent défendre**, sans jamais être inquiétés. Cette politique à géométrie variable alimente le cynisme, la colère et les extrêmes.

L’Union européenne sait faire preuve d’autorité lorsqu’il s’agit de discipline budgétaire, de concurrence ou de règles imposées aux peuples. Mais dès qu’il est question d’indépendance politique ou de rapport de force face aux grandes puissances, elle devient spectatrice. Construite comme un marché plus que comme une puissance politique, elle n’est plus en capacité de protéger. Et une Europe qui ne protège pas nourrit la défiance et les divisions entre travailleurs.

Cette logique produit toujours la même facture. **Sous couvert de “rigueur” et de “responsabilité”, on impose l’austérité** : budgets rabotés, services publics affaiblis, emplois supprimés, réorganisations permanentes, conditions de travail dégradées.

Le PLF 2026, la loi spéciale et l’instabilité politique ne sont pas un simple feuilleton institutionnel.

Ils traduisent un système à bout de souffle :

- on exige toujours plus de la DGFIP,
- on supprime les moyens,
- on démantèle les collectifs de travail,
- et on demande aux agents de “tenir”, sans reconnaissance ni renfort.



Quand le monde devient plus dangereux et plus instable, la réponse devrait être l’inverse : **plus de services publics, plus de protection, plus de justice fiscale**, plus de moyens pour celles et ceux qui font tourner la République au quotidien.

Et maintenant : tenir bon, et choisir clairement

Dans les services, personne ne viendra protéger les agents à notre place. Il faut une organisation qui ne s’excuse pas d’exister, qui ne s’adapte pas à l’austérité, qui ne confond pas “dialogue social” et accompagnement des reculs.

En 2026, il y aura un moment simple, concret, à la portée de toutes et tous : les élections professionnelles.

Ce jour-là, chacun aura un bulletin en main. Ce ne sera pas symbolique. Ce sera un choix :

- entre la résignation et la résistance,
- entre l’accompagnement et l’exigence,
- entre le silence et la défense collective.

Nous n’avons pas besoin d’un “climat social apaisé” au prix de notre santé, de nos droits et de nos emplois.

Nous avons besoin d’un syndicalisme qui protège, qui revendique, qui obtient.

Construisons le rapport de force.

La CGT est prête. Et vous ?



Acte manqué

Lors de la formation spécialisée du 20/11/2025, Mme la directrice a demandé que les VPN soient opérationnels pour que tous les agents puissent télétravailler en cas de situations exceptionnelles comme la neige.

Quel ne fut pas notre étonnement quand la neige fut venue, la vigilance orange déclenchée, les agents se trouvèrent fort dépourvus d'une directive invitant à emmener son matériel la veille pour un éventuel télétravail.

Rappelons que la note de cadrage de Bercy (actualisée en octobre 2024) relative aux autorisations d'absence, section 11 « absences liées aux conditions climatiques » précise que : « des autorisations d'absence peuvent en outre être accordées en présence de difficultés importantes et ponctuelles en cas d'empêchement pour rejoindre le poste de travail. »

CANTINE : INFLATION NON MAÎTRISÉE

Brutale augmentation du plafond d'harmonisation tarifaire qui est passé pour 2026, à 6,70€ (6,15€ en 2025) hors RIF, **ce qui fait une augmentation de 55 centimes d'euro (soit près de 10 %).**

Pour rappel, l'harmonisation tarifaire détermine le montant-cible de reste à charge pour les agents. L'impact peut être plus fort pour certains.

Dans le même temps, le ticket restaurant n'est pas réévalué.

Bref, Bercy « employeur » se désengage et s'attaque à notre condition salariale. **Signez et faites signer la pétition :**

<https://86.cgtfinancespubliques.fr/actualites-23/article/petition-restauration-pour-une-restauration-collective-accessible>

EXPLOSION DE LA PAUVRETÉ...

Selon les derniers chiffres de l'INSEE (2023), le taux de pauvreté est au plus haut depuis 1996, à hauteur de 15,4 % de la population. Rien que sur un an, ce sont 650.000 personnes de plus qui tombent sous le seuil de pauvreté.

EXPLOSION DES PROFITS...

Dans le même temps, ce sont 107,5 milliards d'euros qui ont été reversés aux actionnaires des entreprises du CAC40 en 2025. Un montant aussi colossal qu'en 2024 alors que chez Michelin, ArcelorMittal, et dans les P.M.E., ça licencie sévère. Les milliards que touchent ces entreprises en crédit d'impôt et exonérations de cotisations sociales, c'est notre argent, c'est le fruit de notre travail, et voilà comment ces prétendus « investisseurs » nous le rendent.

ET ON SUPPRIME DES SERVICES PUBLICS !

Et comme si ça ne suffisait pas, ce sont officiellement 550 emplois qui seront supprimés à la DGFIP cette année. Quand on regarde dans le détail : plus de 1000 suppressions sur le réseau avec un « jeu de bonneteau » de transferts d'emploi en dehors des structures départementales et régionales vers des services centraux ou supra départementaux. Certains d'entre eux découlant de suppressions dans d'autres ministères par ailleurs.

Quand on creuse encore plus, nous ne pourrions même plus vérifier les variations d'emploi par département récapitulées par le feu TAGERFIP, du fait du détricotage des comptabilisations des emplois.

La CGT Finances Publiques 86 le réaffirme : le bon nombre d'emplois, c'est celui qui permet de délivrer un service public de qualité aux usagers et d'assurer le bien-être au travail des agents !

ALAN le nounours qui nous fout la frousse



Le Cloud Act, promulgué en 2018 sous l'administration Trump, permet aux autorités américaines d'exiger l'accès aux données détenues par des entreprises sous juridiction américaine, même si elles sont stockées hors des États-Unis. Or les données d'Alan sont hébergées par l'Amazon Cloud de Jeff Bezos.

Les données des personnels du ministère ne sont pas des valeurs marchandes !

Vous pouvez toujours signer la pétition contre Alan comme opérateur de notre PSC, que vous trouverez sur le site de la CGT Finances.

<https://86.cgtfinancespubliques.fr/psc/article/protection-sociale-complementaire-donnees-personnelles-utilisees-par-l>

DÉCALAGE MÉDIATIQUE

Pour illustrer l'article précédent, dans le dernier « Baromètre de la confiance des Français dans les médias » (étude annuelle menée par le journal La Croix), on apprend que 58 % des répondants estiment que les difficultés des services publics sont mal traitées par les médias (un chiffre qui tombe à 32 % sur la guerre en Ukraine ou 43 % sur le dérèglement climatique). Ce chiffre montre au passage que nos concitoyens sont bien au courant des problèmes que rencontrent les services publics et souhaitent que les médias en parlent plus et mieux. Ceci doit nous encourager à mener campagne pour la défense et la reconquête des services publics !

2026, LES BELLES PROMESSES !

Dans ses vœux, notre directrice générale nous indique que, **pour renforcer le collectif de travail, il faut s'intéresser « aux conditions de travail globalement des agents »**. Elle dit également que l'exigence doit rimer avec bienveillance et ensuite qu'on pourrait mettre un peu plus d'humanité tout simplement dans les rapports entre les collègues, pas toujours aller plus vite et prendre aussi le temps de s'écouter.

Mais qu'est-ce que l'on constate sur le terrain, c'est-à-dire sur le plancher des vaches ?!

Jamais nous n'avons eu autant de remontées de collègues en souffrance. Et tout cela à cause du manque d'effectifs, de reconnaissance et de formation. On ne donne pas le temps aux nouveaux agents de se former et d'apprendre le métier. Il faut être opérationnel tout de suite !

Le collectif ? Surveillance, suspicion, isolement, voilà la triste réalité de beaucoup trop de collectifs de travail aujourd'hui. **Où est la bienveillance ? L'humanité ? L'écoute ?** Les collègues ne sont pas plus écoutés que leurs représentants. D'ailleurs, ces derniers ne sont même pas cités par la directrice générale ! Pas une fois ! Lorsqu'elle aborde le thème des élections de l'année 2026, elle ne fait référence qu'aux élections municipales mais pas aux élections professionnelles qui auront pourtant bien lieu en décembre. Bref à la CGT, nous savons bien que trop souvent, les belles promesses s'évaporent. C'est pourquoi nous serons à vos côtés pour vous défendre et pour engager toutes les batailles revendicatives nécessaires à l'accomplissement de nos missions et à notre bien être au travail.

Nos priorités revendicatives 2026 (liste non exhaustive) :

- rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, rétablissement de la GIPA
- augmentation du point d'indice de 10 % minimum
- pas d'augmentation des tarifs de la restauration collective
- retour aux règles de mutation à l'ancienneté pour tous les grades
- maintien du tableau général des emplois
- comblement des vacances de postes et créations d'emplois statutaires
- remboursement de toutes les nuitées lors des formations professionnelles

Avec quel argent ?

L'association Oxfam répond en sortant son rapport sur les inégalités et c'est vertigineux : les 53 milliardaires français sont désormais plus riches que plus de 32 millions de personnes réunies, soit près de la moitié de la population. Leur fortune a doublé durant les deux mandats d'Emmanuel Macron.

Au-delà de l'accroissement vertigineux des inégalités, Oxfam souligne le risque que cela fait peser sur notre démocratie. En effet, les ultra-riches accaparent le pouvoir politique et façonnent les règles de nos économies et de nos sociétés au service de leurs intérêts. D'après leurs calculs, **les milliardaires ont en moyenne 4 000 fois plus de chances d'occuper un poste politique que les citoyens ordinaires**. Les gouvernements laissent également toute latitude aux ultra-riches pour dominer les médias et les réseaux sociaux. Les milliardaires possèdent plus de la moitié des plus grands médias dans le monde et les principaux réseaux sociaux. De quoi façonner l'opinion, en favorisant notamment les discours anti fiscalité et autres discours populistes d'extrême droite. En France, 9 milliardaires se partagent les principaux canaux audio visuels et de la presse écrite. Le Monde Diplomatique en a fait une carte

<https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA>

Cette main mise des milliardaires sur les médias est une menace extrême pour les politiques sociales. Il ne faut pas oublier le racisme décomplexé qui s'y déploie, histoire de bien diviser le peuple pour qu'il n'ait pas l'idée de demander des comptes.

Et nous ? Et nos salaires ? Nos aides sociales ? Nos emplois ? Nos services publics ? Nos retraites ? Pas d'argent ? Si, mais il doit être redistribué et la DGFIP est l'outil essentiel pour cette mission.

Stop à la casse de la DGFIP. De l'argent pour la DGFIP et pour tous les services publics, pas pour la guerre !



IMPÔTS DES RICHES

Après une campagne médiatique intense contre la taxe Zucman, soi-disant susceptible de faire « fuir les grandes fortunes », on apprend dans la presse de la bouche de l'ancien ministre de l'Économie Eric Lombard que « parmi les personnes les plus fortunées, des milliers ont un revenu fiscal de référence de zéro ». Quand on voit en parallèle l'augmentation gigantesque du patrimoine des grandes fortunes en France, force est de constater que notre système fiscal est mis en échec pour faire contribuer équitablement les plus riches.

A ton service, l'ancien !

A toi, jeune camarade.

Mais si, tu l'auras ta retraite...

Combien de fois entend-on ces mots : « bah, la retraite, on ne la verra jamais, nous les jeunes. »

Ce discours défaitiste et chloroformant est repris à souhait par des médias douteux à la botte des mastodontes de l'assurance qui rêvent de s'approprier nos systèmes de protection collective.

Il est vrai qu'en faisant sien ce raisonnement, on tombe vite dans l'attentisme et ça évite de se mobiliser. Mais les réveils pourraient se révéler douloureux. Peut-on imaginer aujourd'hui une société qui ne protégerait plus ses anciens, une fois devenus incapables de travailler avec pour solution deux alternatives : finir sa vie dans la misère ou bien continuer à travailler jusqu'à épuisement.

Ce scénario a bien existé jusqu'à la promulgation des lois Ambroise Croizat, issues du programme du Conseil National de la Résistance.

Tu es bien d'accord, jeune camarade, qu'une telle issue ne saurait voir le jour. D'abord, je veux te rassurer : Si tu cotises tout au long de ta carrière, tu auras – le moment venu – droit à ta pension. Si dans la mesure où les gouvernements successifs ne puisent pas abondamment dans les caisses pour des cadeaux aux entreprises, alors ta retraite est nécessairement garantie. Mais c'est à toi d'être vigilant et de faire obstacle à ces tentatives d'assèchement de nos régimes. Sauf à supposer que le salariat n'existerait plus dans un avenir plus ou moins loin (hypothèse peu probable) il y aura toujours des cotisants et des cotisations.

Mais, je veux également te mettre en garde contre des solutions que ne manqueront pas de te proposer quelques charlatans qui voudraient te vendre un système qu'ils jugeront comme la solution aux problèmes actuels de l'assurance maladie. Je veux parler de la retraite par points, malheureusement prônée également par quelques organisations syndicales. On cotise à la carte, ça peut sembler séduisant, mais qui n'augure en rien de ce que sera ta retraite dans 40 ans. Tu mets un euro dans la cagnotte, assorti d'une capitalisation hasardeuse et cela donnera quoi le jour de la retraite venu ? Pas grand-chose évidemment.

Le système existant à ce jour a montré toutes ses vertues. La preuve : Malgré toutes les attaques qu'il a subies, et il y en a eu, et ce n'est pas fini, il se montre encore solide et répond, pour l'essentiel à son objectif. En plus ce système est vertueux, il est basé sur la solidarité la plus complète : tu cotises selon ton revenu, tu perçois en conséquence. Tu cotises actuellement pour payer les pensions des retraités d'aujourd'hui. Et ta pension sera alimentée par les cotisants du moment.

Y a-t-il plus merveilleux comme exemple de solidarité ? Alors, oui, jeune camarade, tu l'auras bien ta retraite, pour le peu que tu restes vigilant et que par ton action tu permettes que le système devienne meilleur, comme il le fut en des temps plus anciens, mais pas si lointains.

JC Sardin, retraité de la section



Bulletin d'adhésion :

NOM : Prénom :
Grade : échelon : indice : temps partiel :

Résidence administrative :

Adresse personnelle :

Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne

A, le signature

Bulletin à renvoyer par courriel à cgt.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr ou cgtfip86@gmail.com

